

Publié le 15 février 2019

Crise franco-italienne : une tempête dans un verre d'eau ?

À première vue et au regard de la longue Histoire, la récente crise entre la France et l'Italie pourrait n'être rien de plus qu'un incident minime, un peu comme une tempête dans un verre d'eau. Une tempête qui, pourtant, mérite d'être observée attentivement, principalement quant au sens du vent qui s'est mis à souffler...

Le 5 février dernier, la France a rappelé «pour consultations¹» son ambassadeur en Italie. Une «situation grave», qui «n'a pas de précédent depuis la fin de la guerre», selon la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Agnès von der Mühl². «La France, a-t-elle expliqué, a fait, depuis plusieurs mois, l'objet d'accusations répétées, d'attaques sans fondement, de déclarations outrancières que chacun connaît et peut avoir à l'esprit³».

Cela faisait effectivement bien longtemps que les relations franco-italiennes n'avaient pas connu un tel froid, l'après-guerre, avec la construction commune de l'Union européenne, ayant heureusement pacifié les rapports passionnels et parfois conflictuels entre les deux «sœurs latines».

Une histoire marquée par des relations tumultueuses

Considérons tout d'abord la «grande» Histoire, celle que l'on apprend (ou apprenait) dans les manuels. L'Italie est une nation «jeune», qui n'est parvenue à faire son unité qu'en 1870. Grâce à la France. L'idée nationale y est en effet arrivée dans les bagages des armées révolutionnaires du général Bonaparte qui, né un an plus tôt, eût été génois, puisque c'est en 1768 que Gênes céda la Corse à la France. En quittant la Péninsule, avec la chute de l'empereur, les Français y laissèrent une institution qu'ils y avaient importée : les *carbonari*. Ces sociétés secrètes initiatiques ont, pendant la première moitié du XIX^e siècle, clandestinement travaillé à la création d'une Italie républicaine et unifiée, préparant les soulèvements de 1848.

Lorsque la dynastie de Savoie entreprit de réaliser l'unité derrière son royaume de Piémont-Sardaigne, elle sut pouvoir compter sur l'aide militaire de la France de Napoléon III, qui n'avait pas oublié – alors que sa famille vivait en exil en Italie – sa jeunesse *carbonariste*. Les sanglantes batailles de Magenta et de Solferino (où mon «cousin», le capitaine Henry Chemain, trouva la mort) marquèrent, en 1859, l'apogée de l'engagement de notre pays, en récompense duquel l'Italie lui céda le comté de Nice et la Savoie.

1 - Voir diplomatie.gouv.fr.

2 - Voir [Le Monde](#) du 7 février 2019.

3 - Voir [Ouest France](#) du 7 février 2019.

Gages d'une amitié éternelle ? Las ! À peine unifiée, la félonne Italie estima judicieux de conclure, en 1887, un traité d'amitié avec l'Autriche – contre laquelle la France l'avait pourtant aidée au prix du sang – et l'Allemagne – qui venait de lui ravir l'Alsace-Lorraine. «Égoïsme sacré» d'une jeune nation, se justifia le chancelier italien Crispi. Quelque temps plus tôt, le 20 juin 1881, une foule italienne en colère avait attaqué l'ambassade de France à Rome, pour protester contre le traité du Bardo établissant un protectorat français sur la Tunisie, sur laquelle la jeune Italie se trouvait avoir des visées.

L'immigration massive d'Italiens provoquait alors de vives tensions avec les ouvriers français, qui les accusaient de faire baisser les salaires. Les violences se multiplièrent, culminant en 1893 avec le véritable «pogrom» d'Aigues-Mortes, qui fit des dizaines de morts. Des émeutes anti-françaises en Italie accompagnèrent l'acquittement de tous les accusés par le jury de la cour d'assises d'Angoulême⁴. Pour améliorer l'ambiance entre les deux «sœurs», ne voilà-t-il pas qu'en 1894, un anarchiste italien assassina le Président de la République Sadi Carnot, à Lyon. Dans toute la ville, on chassa l'Italien...

En 1915, nouveau revirement spectaculaire. Alors que l'on s'attendait à ce que l'Italie entrât en guerre aux côtés de ses amis de la Triplice⁵, elle choisit le camp allié, contre la promesse, en cas de victoire, du Trentin et de l'Istrie. Mais elle fit partie des mécontents de l'après-guerre, pour n'avoir pas obtenu tout ce qu'on lui avait promis, notamment le port dalmate de Fiume (aujourd'hui Rijeka). Mussolini, «surfant» sur les frustrations de son peuple, arriva au pouvoir en 1922. Son programme contenait le retour à l'Italie de Nice et de la Savoie, ainsi que de la Corse. Il se rapprocha de l'Allemagne nazie à la veille de la Seconde Guerre mondiale (Axe Rome-Berlin, 1936) et entra en guerre contre la France, son alliée de naguère, en juin 1940, quand la défaite de cette dernière parut consommée. «Il nous faut quelques milliers de morts, reconnut-il cyniquement, pour nous asseoir à la table de la victoire».

La période qui se termine en 1945 a donc été marquée par des relations aussi passionnées que contrastées, qui font prendre le conflit actuel pour une tempête dans un verre d'eau. Il est vrai que, depuis lors, elles ont été quasiment toujours au beau fixe. La France et l'Italie ont été deux des six membres fondateurs, en 1951, de la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier, puis du Traité de Rome en 1957, à l'initiative de leurs gouvernements chrétiens-démocrates respectifs. Les deux nations, marchant d'un même pas, ont relevé de concert tous les défis européens, jusqu'à l'entrée dans l'euro et la création de l'espace Schengen. Une seule ombre au tableau, toutefois : le (trop ?) bon accueil fait par la France, en vertu de la «doctrine Mitterrand»

4 - Le massacre des Italiens d'Aigues-Mortes est une suite d'événements survenus les 16 et 17 août 1893, à Aigues-Mortes (Gard), et ayant conduit au massacre de travailleurs italiens de la Compagnie des Salins du Midi, par des villageois et des ouvriers français. Les estimations vont d'une dizaine de morts (officiellement 8) à 150 morts (selon la presse italienne de l'époque), ainsi que de nombreux blessés, victimes de lynchages, coups de bâton, noyades et coups de fusils. L'affaire devint un enjeu diplomatique et la presse étrangère (en particulier italienne) prit fait et cause pour les ouvriers italiens. Cet événement fut aussi l'un des plus grands scandales judiciaires de l'époque, puisqu'un acquittement général fut prononcé (Source : Wikipédia, le 14 février 2019).

5 - La Triplice (de l'italien *triplice*, «triple») est le nom donné à la triple alliance conclue entre l'Empire allemand, la Double monarchie austro-hongroise et le royaume d'Italie de 1882 à 1914.

(1982), aux centaines de militants d'extrême-gauche qui s'y étaient réfugiés pour fuir la justice italienne au cours des «années de plomb⁶».

Un pays asphyxié au nom de l'Europe

Alors que se passe-t-il, pour qu'on en arrive soudain là ?

L'Italie traverse depuis une vingtaine d'années une crise économique profonde. Sa croissance s'est limitée à 7 % pour le total de la période, contre 30 % pour la France et l'Allemagne, et 40 % pour l'Espagne. En cause, un endettement excessif (130 % du PIB, le record de la zone euro), mais ancien, que le pays ne parvient pas à résorber malgré un effort budgétaire exemplaire. Son excédent «primaire» (hors service de la dette) a toujours été positif depuis son entrée dans l'«eurozone», mieux que celui de la France et même l'Allemagne. Cela au prix d'une rigueur préjudiciable à la croissance, à l'emploi et à l'efficacité administrative. Les règles budgétaires imposées par les «critères de convergence» édictés par le traité de Maastricht⁷ asphyxient le pays au nom de l'Europe. Les Italiens en ont assez, surtout en face du mépris affiché par certains de leurs partenaires, comme l'Allemagne, qui les accusent volontiers de laxisme.

Cette exaspération est aggravée par l'absence de solidarité européenne face à l'afflux de migrants sur leurs côtes, les autres pays, et notamment de la France, refusant d'en accueillir une partie.

Les Italiens, jusque-là «bons élèves» de l'Europe, ont donc fini par céder à l'impardonnable péché (au moins pour la presse) du «populisme» et de l'«euroscepticisme», en portant au pouvoir, aux élections de mars 2018, une coalition hétéroclite rassemblant le Mouvement 5 Étoiles (parti «antisystème» créé par l'humoriste Beppe Grillo, et actuellement dirigé par Luigi Di Maio), et la *Ligue du Nord* de Matteo Salvini, mouvement initialement «indépendantiste» mais devenu «populiste» (avec tous les qualificatifs annexes que cela peut lui valoir de la part des médias : «xénophobe», «démagogique»...). Le premier est très fortement implanté dans le Sud, la seconde dans le Nord. Une sorte d'alliance Mélenchon-Le Pen... Le chef du nouveau gouvernement, le juriste Giuseppe Conte, un inconnu en politique, est secondé par les deux remuants chefs des partis coalisés, Salvini et Di Maio. L'Italie s'est dès lors rapprochée des «infréquentables» de l'Europe, la Hongrie, la Pologne et l'Autriche, où «l'ultra-droite» serait au pouvoir.

Une toute petite histoire...

Et c'est là que l'on entre dans la toute petite histoire qu'il nous est donné de vivre aujourd'hui. Les vice-présidents du Conseil italien n'ont pas hésité à afficher un soutien décomplexé au mouvement

6 - En Italie, les années de plomb recouvrent une période comprise entre la fin des années 1960 et le début des années 1980, pendant lesquelles une tension politique poussée à l'extrême déboucha sur des violences de rue, le développement de la lutte armée et des actes de terrorisme. De 1968 à 1982, une partie de la gauche «extraparlamentaire», convaincue des vertus de la violence politique et persuadée de l'existence d'une menace de coup d'État, multiplie les attentats, les enlèvements, les demandes de rançon et les vols à main armée, tandis que l'ultra-droite mène sa propre campagne de terreur en brouillant les pistes pour en faire endosser la responsabilité à ses adversaires. Sur fond de guerre froide, parfois manipulés par les services déviants de l'État (police, renseignement, sécurité intérieure), les militants des deux bords alimentent ainsi la «stratégie de la tension» grâce à laquelle certaines officines italiennes et étrangères espèrent favoriser l'installation d'un pouvoir autoritaire, faisant ainsi barrage au communisme (Source : Wikipédia, 14/02/2019).

7 - Le déficit public annuel ne doit pas excéder 3 % du produit intérieur brut (PIB), et la dette publique (de l'État et des agences publiques) 60 % du PIB.

français des Gilets jaunes, dont Luigi Di Maio a été jusqu'à rencontrer certains dirigeants à Montargis, le 6 février dernier⁸. Ceci dans un contexte déjà tendu par nombre de «piques» lancées par des dirigeants italiens contre la France, que Matteo Salvini, a par exemple, accusée de provoquer la misère en Afrique, donc l'émigration, par l'existence du Franc CFA⁹.

Vivement critiqué par la presse des deux côtés des Alpes, Giuseppe Di Maio s'est justifié dans une tribune publiée par le journal *Le Monde*¹⁰. Le Vice-Président du Conseil italien, et ministre de l'Économie, du Travail et des Affaires sociales y proclame sa compréhension devant la colère du peuple français face au démantèlement de ses droits au nom d'une idéologie ultra-libérale, qui n'est à ses yeux ni de droite, ni de gauche, et qui n'est pas le propre de l'actuel gouvernement. Il souligne la nécessité de remettre «le citoyen» au centre du débat, dans «une attitude post-idéologique».

La riposte française ne s'est pas fait attendre. Sur les ondes de *France Info*, le ministre français des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, a invité le gouvernement italien à «s'occuper de sa population» plutôt que des Français, et sur celles de *Radio Classique*, elle a annoncé «la fin de la récréation». Une tempête dans un verre d'eau, donc.

Et pourtant... Les commentaires méprisants qu'il est convenu de faire sur les mouvements «populistes», la révolte des Gilets jaunes en France et l'arrivée au pouvoir en Europe d'euroscéptiques, taxés de «nationalisme», cachent mal le profond désarroi du nouveau «clergé» qui nous gouverne et qui entend nous imposer ses dogmes libéraux et mondialistes. Jusqu'à s'emmêler dans ses références, à l'instar du porte-parole du Gouvernement français, Benjamin Griveaux, qui, sur *France Inter*¹¹, attribuait à Marc Bloch une expression de Charles Maurras¹² : «Le pays légal doit rencontrer le pays réel». Dure rencontre !

La révolte du «pays réel» contre le «pays légal»

Quel est l'avenir, en France, de cette révolte du «pays réel» contre le «pays légal» qui, depuis deux siècles, décide en son nom de ce qui est bon pour lui, au nom de sa prétendue supériorité intellectuelle et morale ? Il est difficile de le dire. Mais le symbole est fort de cette «sœur latine» dont les autorités viennent soutenir la révolte du peuple de France. «Un haut responsable diplomatique français» s'indigne : on ne peut «tenir des propos subversifs contre un gouvernement démocratiquement élu¹³». Certes, Monsieur le donneur de leçon anonyme ! Mais le gouvernement italien a, lui aussi, été démocratiquement élu, et pourtant personne chez nous ne l'épargne. Démocratie contre démocratie. Votre mépris n'y changera rien.

8 - Voir [Le Monde](#) du 6 février 2019.

9 - Mais «l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, en mai 2017, a été marquée, dès les premières semaines, par plusieurs frictions. [...] En à peine deux mois, le président français avait appuyé sur les trois principaux points faibles de la relation franco-italienne : l'économie, où la France a été souvent, ces dernières années, accusée de «faire son marché» de l'autre côté des Alpes sans accepter la réciproque ; la crise migratoire, dans laquelle l'Italie s'est sentie abandonnée par ses voisins européens, après la fermeture des frontières française et autrichienne, en 2013-2014 ; et enfin la Libye, où Rome soupçonne Paris de chercher à imposer son influence – et les intérêts de Total au détriment du groupe italien ENI» ([Le Monde](#)).

10 - Voir [Le Monde](#) du 8 février 2019.

11 - [France Inter](#), 15 novembre 2018.

12 - L'expression fut utilisée par Maurras dans son livre *Pour un jeune Français*, publié en 1949.

13 - [Courrier International](#) du 8 février 2019.

Une démocratie moins arrogante, moins donneuse de leçons, plus à l'écoute du peuple, moins «cléricale» en un mot... Dans sa tribune du *Monde*¹⁴, Luigi Di Maio croit bon de se justifier : «La première chose que je voudrais répéter avec force, c'est que l'Italie et le gouvernement italien considèrent la France comme un pays ami et son peuple, avec sa tradition démocratique millénaire, comme un point de référence, au niveau mondial, dans les conquêtes des droits civils et sociaux». Et si, pour une fois, c'était l'Italie qui avait quelque chose à nous apprendre ? La toute petite histoire de cette «tempête dans un verre d'eau» allant ainsi à l'encontre de la grande...

Jean-François Chemain

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr

14 - *Le Monde* du 8 février 2019.